

Intervention d'Antoine Mioche
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale
Président du jury du CAPES externe

La session 2012 du CAPES d'anglais donnait les signes d'une relative stabilisation. Dans un contexte par ailleurs en évolution, la **session ordinaire de 2013** donne à penser que cette tendance se confirme. Le nombre d'inscrits au CAPES était cette année en augmentation de 10,7% pour atteindre 3006, soit 4,6% de moins seulement qu'en 2011 (3152 inscrits). Les inscriptions au CAFEP, le concours de l'enseignement privé, étaient elles aussi plus nombreuses (+707 inscrits, soit 8,4% de plus).

Malgré un taux d'absentéisme encore important – environ 36% des candidats à l'un ou l'autre concours sont absents aux deux épreuves – le nombre de candidats présents est lui aussi en hausse : 2357 au total, à comparer avec des chiffres de 1877 en 2011 et 2029 en 2012. Avec le passage de 790 à 1050 postes ouverts au CAPES (+33%), le ratio de candidats présents par poste ne suit naturellement pas : il s'établit à 1,8, contre 2,2 en 2012. Ce phénomène purement mathématique ne s'observe pas au CAFEP où, le nombre de postes étant inchangé, le ratio s'établit à 3,7.

Le travail des candidats selon le format d'épreuves introduit en 2011 n'appelle guère d'observations. Comme en 2012, cependant, on relève, parmi les copies de commentaire dirigé, une proportion notable de compositions brèves, voire très brèves, ce qui ne préjuge certes ni leur qualité ni la note attribuée, mais ne laisse pas d'interroger sur le degré de préparation de leurs auteurs. Il semble donc utile de rappeler l'importance accrue, en l'absence de programme à l'écrit, d'engager dès la première année d'université l'apprentissage d'un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation. Le conseil vaut aussi bien pour la traduction, où le manque de maîtrise de l'une ou l'autre langue éclate parfois de manière étonnante à ce niveau d'études, nonobstant le travail excellent que le jury a aussi l'occasion de lire.

A l'oral, auquel 1498 candidats ont été déclarés admissibles (1231 au CAPES ; 257 au CAFEP), le jury a eu le plaisir d'entendre et de récompenser un grand nombre de prestations de valeur. La meilleure moyenne s'établit à 19,825 / 20. Quatorze candidats ont obtenu la note de 20 / 20 – et 201 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 / 20 – à l'une au moins des deux épreuves.

La grande diversité de provenance géographique et d'expérience professionnelle, ainsi que l'absence de spécialisation par épreuve, des membres du jury à l'oral, constituent pour les candidats la garantie que leurs prestations sont, comme à l'écrit, évaluées sur la base de sujets réalistes et de critères largement partagés : les membres du jury ont conscience de recruter de futurs collègues. C'est ce dont rendent compte ces très bonnes notes, et d'autres encore, honorables, qui valorisent les qualités observées chez les meilleurs candidats : connaissance de la langue et de la culture des pays anglophones, capacités d'analyse et de présentation, qualités d'expression en français comme en anglais, disposition à se projeter dans le contexte d'exercice du métier d'enseignant.

Si le jury, cette année encore, n'a pas jugé possible de pourvoir tous les postes au CAPES, il n'en demeure pas moins que le nombre de candidats déclarés admis (780, dont un à titre étranger) est en augmentation de 18,3% par rapport à la dernière session (659 admis pour 790 postes).